

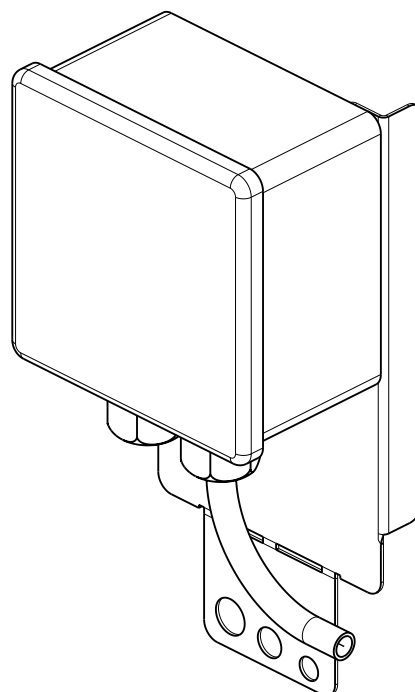
Notice d'installation

FR

# MODULE VIGIVENTIL

Capteur de pression connecté pour caisson d'extraction simple flux collectif

524798



NI-00U06668010B  
11/2019

Destinée au professionnel.  
À conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure.

## 1. AVERTISSEMENTS

En cas d'observation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.

La notice décrit comment installer et utiliser correctement l'appareil, son respect permet de garantir son efficacité et sa longévité.

Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.

Les conditions d'utilisation du module correspondent à :

- une plage de température comprise entre  $-15^{\circ}\text{C}$  et  $+45^{\circ}\text{C}$ ,
- un flux d'air humide HR maxi 99,9%,
- un air sans poussière ou filtré.

Après déballage, assurez-vous qu'il est en bon état, sinon adressez-vous à votre revendeur pour toute intervention.

## 2. DESCRIPTION

### 2.1. Généralités

Le module VIGIVENTIL fait partie intégrante de la solution VIGIVENTIL, qui comprend le module ainsi que 2 ans de service (abonnement réseau, réception des mails d'alerte, accès au portail Atlantic) renouvelable à échéance.

Le module VIGIVENTIL est destiné à faire de la surveillance de caisson d'extraction sanitaire ou évacuation de gaz. Le module permet de :

- réaliser la maintenance prédictive à partir de la transmission régulière des pressions différentielles mini, maxi et moyenne mesurées.
- remonter, lors d'une mesure, une alerte au plus près du seuil de dysfonctionnement du caisson.

### 2.2. Descriptif technique

Le module est destiné à opérer sous un réseau LoRaWan Public.

Plage de mesure	0 / + 500Pa
Précision	-/+ 10 Pa de 0 à 200 Pa -/+5% au-delà
Résolution	1Pa

Le module supporte une pile Lithium embarquée 3,6Volts, 3600mAh :

- il est indépendant de l'alimentation électrique du caisson VMC,
- il peut être installé sans habilitation électrique.

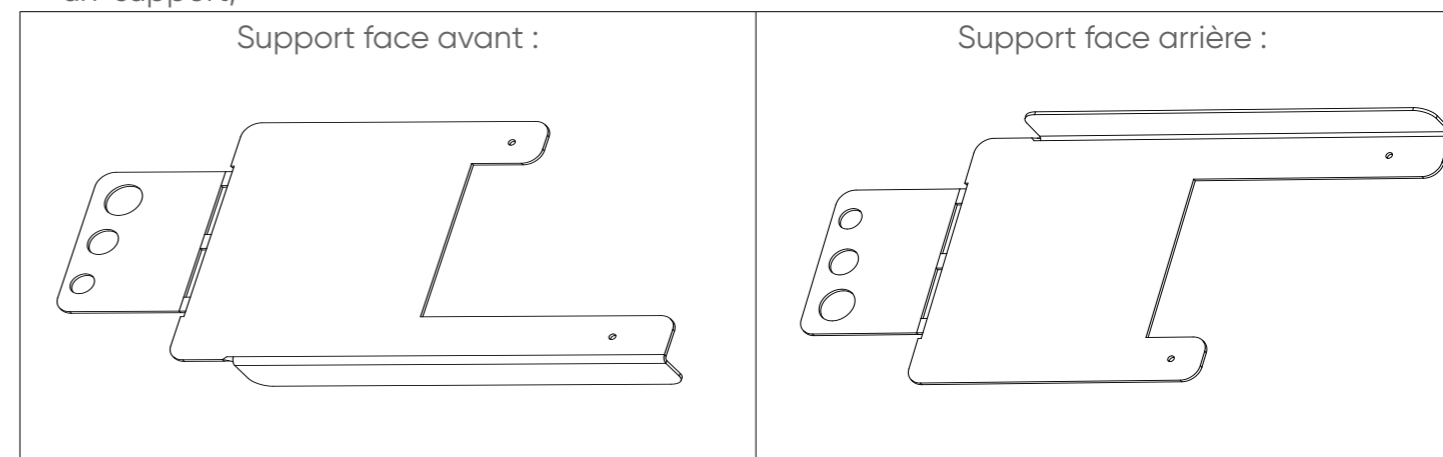


- Le module doit être fixé éloigné d'une surface métallique (hormis le support module VIGIVENTIL fourni) dans une zone protégée des intempéries directes qui peuvent altérer la mesure.
- Chaque module doit être placé sous une couverture réseau suffisante. Il est important de vérifier la couverture avant installation. Voir <https://spot.objenious.com/eligibility-public>.
- De façon à remonter des données cohérentes, l'installation du module doit respecter la notice de mise en œuvre.
- Le module est configuré départ usine avec des paramètres par défaut.

## 2.3. Dimensions

Le module est livré emballé sous carton individuel avec :

- un support,



- des vis de fixation,
- un filtre anti insectes directement implanté sur le presse-étoupe,
- un tube 200 cm à couper à la juste longueur et une pipette de mesure à placer dans la zone en dépression,



- une notice,
- une étiquette détachable,
- un aimant d'activation.

## 3. FONCTIONNEMENT

### 3.1. Alarme

Le module transmet une alerte dès que le seuil mesuré tombe en dessous de 80 Pa :

- Après la confirmation ci-dessus, une alerte est transmise au moment de la mesure si celle-ci est inférieure au seuil,
- Dès que la pression repasse au-dessus de 100 Pa, l'alerte passe en alarme traitée sur le portail.

### 3.2. État de fonctionnement du système

Le module effectue une mesure toutes les heures.

Le module transmet 4 fois par jour les pressions mesurées.

### 3.3. Alerte de fin de vie du module

Régulièrement, le module transmet une trame d'état dans lequel figure la tension pile.

Dès que la tension de pile est  $< 3$  Volts, une alerte est envoyée. Même s'il est impossible de définir une durée précise, l'utilisateur dispose d'au moins 3 mois pour intervenir.



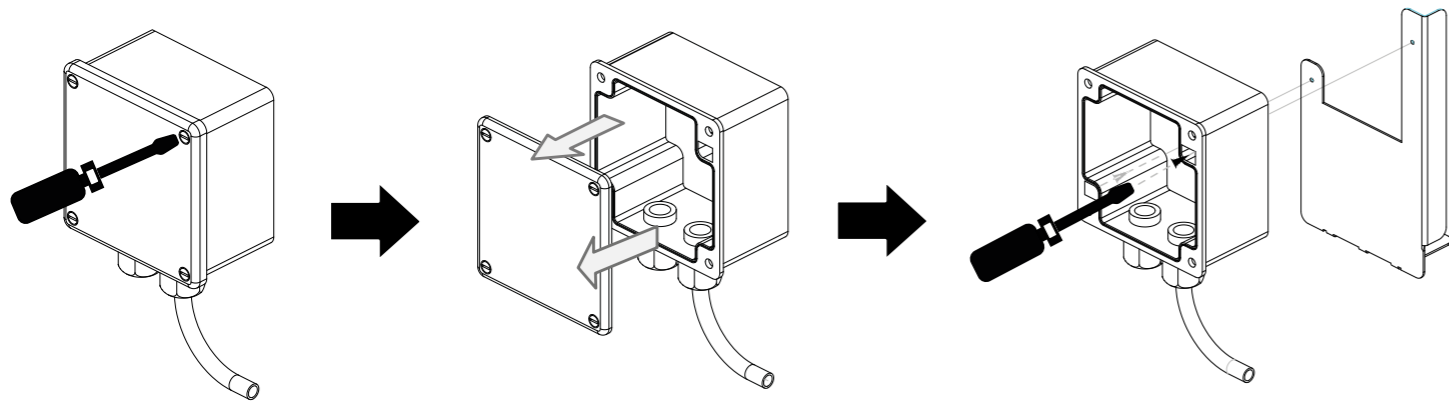
## 4. INSTALLATION ET MONTAGE DU PRODUIT

### 4.1. Fixation du module connecté sur le support

1. Ouvrir le capot du module connecté en tournant le pion d'un quart de tour.
2. Positionner le module verticalement en orientant les deux embouts (presse-étoupe) de sortie vers le bas.
3. Installer le module sur son support à l'aide des 2 vis fournies.



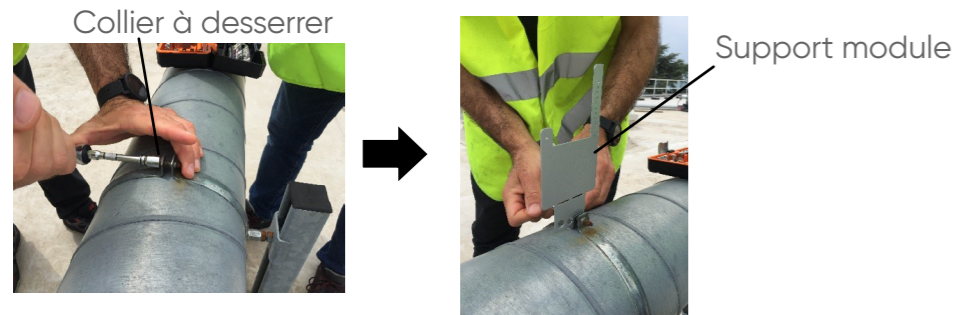
Vérifier que rien n'est écrasé ou pincé. L'assemblage doit être hermétique.



### 4.2. Support module vertical

Le support module est installé sur un collier de gaine :

1. Sur la gaine, desserrer la vis du collier.
2. Installer le support module verticalement sur le collier. La vis doit passer à travers l'un des trois trous disponibles (6 mm, 8 mm ou 10 mm).
3. Serrer la vis pour fixer le support module sur le collier.



### 4.3. Support module à plat

Le support module est installé sur une surface plane :

1. Plier à la main la partie basse du support module.
2. Installer le support module. Insérer une vis à travers l'un des trois trous disponibles (6 mm, 8 mm ou 10 mm).
3. Serrer la vis pour fixer le support module.



### 4.4. Installation de la prise de pression

1. Sous le boîtier au niveau de l'embout de sortie, insérer le connecteur dans l'extrémité du tube transparent.
2. L'ensemble peut être sécurisé en attachant un collier.



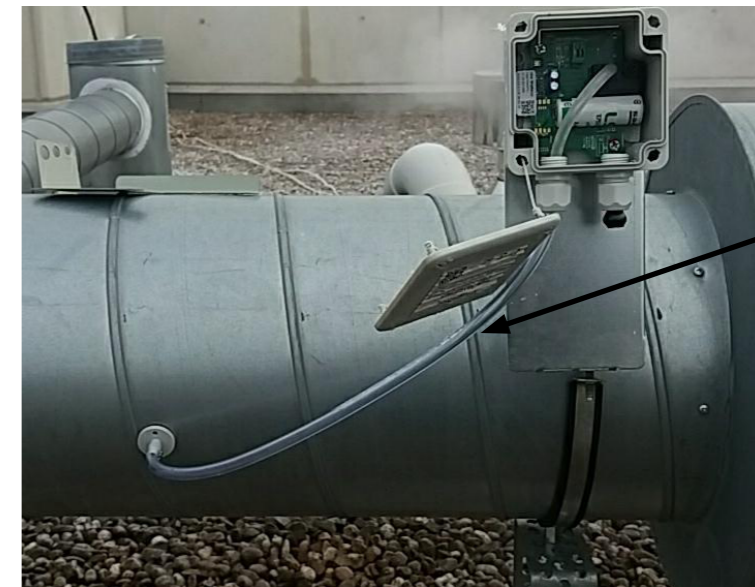
Le tube doit impérativement être orienté vers le bas et ne jamais descendre pour remonter (style siphon). Autrement de la condensation pourrait fausser la mesure.

3. Percer un trou de 8 mm de diamètre à l'endroit le plus haut de la gaine. Privilégier une partie éloignée (>1m du caisson et d'un coude).
4. Insérer le tube de mesure dans le trou venant d'être percé, sur une longueur d'au moins 50 mm.
5. Fixer le tout avec 2 vis fournies.
6. Refermer le boîtier en tournant le pion d'un quart de tour.



Si le tube est trop long, ne pas l'enrouler mais le couper à la juste longueur.

Exemple d'installation conforme :



Le tube doit être descendant, du boîtier vers la prise de pression dans la gaine.

## 5. MISE EN ROUTE

### 5.1. Interface utilisateur

Le module inclut les composants suivants :

- interrupteur reed (ILS),
- buzzer.

La localisation de l'interrupteur est indiquée par un marquage «ILS» en haut du boîtier. Si un aimant est placé en face du marquage «ILS», le module produit un son par intermittence. Ceci signifie que l'interrupteur reed est activé.

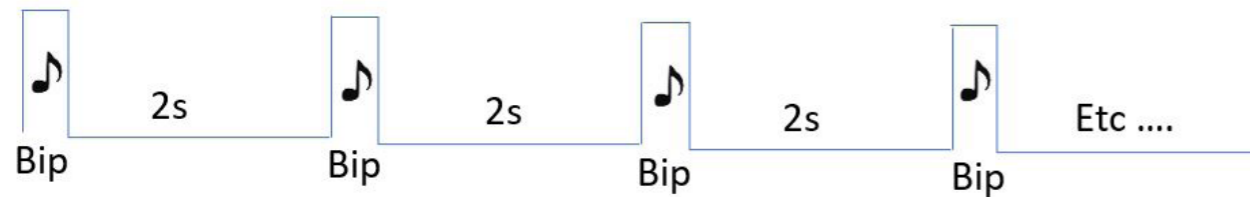


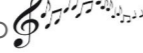
## 5.2. Partie 1 : Activation du module

La mise en service se fait en 2 grandes parties :

- l'activation du module se fait via l'aimant présent dans l'emballage,
- l'utilisation de l'aimant est réservée à l'exploitant / au mainteneur du caisson.

1. Maintenir l'aimant sur le marquage « ILS » du boîtier jusqu'à apparition de 2 bips successifs.
2. Un bip retentit. Celui-ci se répète pour chaque échange avec le réseau. Cette séquence s'arrête une fois le module appairé.




3. Quand une mélodie retentit : Bipbeiiiiibebip , puis le bip s'arrête, le module est alors appairé et reconnu sur le réseau Lora.
4. Le module est fonctionnel et les mesures sont envoyées sur le portail Internet.

## 5.3. Partie 2 : Activation du service

Une fois le module activé :


1. Se munir du numéro de série du caisson et des 4 derniers caractères de l'ID du module. Une étiquette détachable est prévue à cet effet pour noter ces informations.

Exemple d'étiquette du module :



0123456789 ← ID du module

Exemple d'étiquette signalétique du caisson avec le numéro de série :



N° de série

2. Télécharger le formulaire en ligne en flashant le QR code sur l'étiquette du module, ou bien se rendre sur <https://formulaire.vigiventil.atlantic-pros.fr/> pour compléter le formulaire.
3. Une fois le formulaire en ligne complété, un mail de confirmation sera envoyé et un accès sera ouvert à 2 ans de service VIGIVENTIL Atlantic sous 24h, comprenant l'abonnement au réseau LoRa, la réception de mails d'alertes et l'accès au portail Atlantic (<https://portail.vigiventil.atlantic-pros.fr/>).

## 6. GARANTIE PRODUIT ET SERVICE

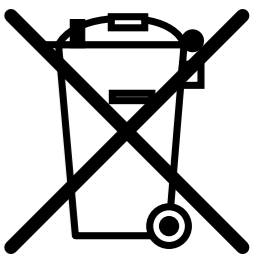
Le matériel est garanti 2 ans à compter de la date d'achat et il inclut 2 ans de service (abonnement au réseau de télécommunication LoRa, accès au portail Atlantic et réception des emails d'alerte) à compter de la date mise en service. Le client aura la possibilité, à son initiative, et avant l'échéance de la deuxième année, de prolonger le service en conservant le matériel existant.

## 7. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Traitement des appareils électriques ou électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'union européenne et les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective).

Ce logo indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques.

Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.





**ASSISTANCE TECHNIQUE ET GARANTIES**

aide à l'installation, au dépannage, pièces détachées, garanties  
TEL. 04 72 10 27 50

Date de la mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.